

Direction des affaires juridiques

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE
ET DES FINANCES

MINISTÈRE DE L'ACTION
ET DES COMPTES PUBLICS

**Arrêté du 28 mai 2019 portant nomination au comité consultatif interrégional
de règlement amiable des différends relatifs aux marchés publics de Versailles**

Le ministre de l'économie et des finances,

Vu le code de la commande publique, notamment ses articles R.2197-7 et R.2197-8;

Vu l'arrêté du 11 juillet 2016 portant nomination au comité consultatif interrégional de règlement amiable des différends ou des litiges relatifs aux marchés publics;

Vu la proposition du vice-président du Conseil d'État, en date du 3 mai 2019,

Arrête :

Article 1^{er}

M. Brotons (Stéphane), président du corps des tribunaux administratifs et des cours administratives d'appel, est nommé président du comité consultatif interrégional de règlement amiable des différends relatifs aux marchés publics de Versailles, à compter du 11 juillet 2019.

Article 2

La directrice des affaires juridiques est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* de l'administration centrale des ministères économiques et financiers.

Fait le 28 mai 2019.

Pour le ministre et par délégation :
La directrice des affaires juridiques,
LAURE BEDIER